



Vous ne détruisez pas nos conventions collectives !

Alerté par la situation inadmissible des salariés de l'AFP, le Comité Inter CGT, après avoir informé ses mandants, a pris la décision d'une non-parution des quotidiens nationaux pour le daté 10 novembre ainsi que pour le daté du 11 novembre pour les quotidiens nationaux.

En effet, la remise en cause de nos conventions collectives est pour le Comité Inter CGT une attaque sans précédent dans notre profession. Ceci dans un contexte gouvernemental grave, puisque ce diktat de la direction de l'AFP fait écho à la volonté du gouvernement de redéfinir et d'abroger les règles sociales.

Cette action doit porter un message fort, évidemment à l'adresse de cette direction, mais surtout rappeler à notre gouvernement que notre convention collective ne peut être bradée sur l'autel de la productivité, de la concurrence ou de la compétitivité.

Ce mouvement répond à une dérégulation sociale inédite qui tend à éradiquer le code du travail de ses vertus protectrices pour l'ensemble des salariés.

Paris, le 9 novembre 2015